



Le Collectif Montargois Notre santé, notre hôpital on y tient a été créé en 2018 pour défendre le système public de santé et l'accès à des soins de qualité et de proximité pour toutes et tous

Adresse : Maison des associations, 32 rue Claude Debussy
45120.Chalette-sur-Loing
Mail : soutien.cham@gmail.com



Le Collectif intègre les instances représentatives des Centres hospitaliers d'Amilly et de Gien, et du Centre de médecine physique et de réadaptation d'Amilly (Loiret)

Cinq membres du Collectif montargois "Notre santé, notre hôpital, on y tient" ont été retenus par l'Agence régionale de santé pour intégrer en tant que représentants des usagers, les Commissions Des Usagers du Centre hospitalier de l'Agglomération montargoise, du Centre hospitalier Pierre Dezarnaulds de Gien et de LADAPT d'Amilly.

Ces désignations marquent la reconnaissance de notre comité qui œuvre depuis sept ans dans l'Est du Loiret pour défendre et développer nos établissements publics de santé, les Ehpad et structures médico-sociales hors du secteur privé lucratif.

**Nos militants vont s'employer à promouvoir les droits des usagers et l'amélioration des politiques d'accueil et de prise en charge pour l'ensemble des patient-es.
Leur rôle sera d'autant plus déterminant que la carte sanitaire continue de se dégrader dans l'Est du Loiret, en particulier dans les bassins de vie du Giennais et du Pithiverais.**

L'hôpital Pierre Dézarnaulds de Gien connaît une situation catastrophique, avec la fermeture régulière des Urgences et la suppression de nombreux lits de médecine. Depuis une dizaine de jours, c'est la maternité qui a suspendu son activité. Le seul et unique pédiatre de l'établissement s'est mis en disponibilité et trois des six gynécologues ont annoncé leur prochain départ.

Nous rappelons aussi, malgré le discours rassurant du Directeur du Centre hospitalier de l'Agglomération montargois (CHAM) lors de ses vœux aux personnels, que de nombreux lits ont été supprimés en 2024 et 2025 en médecine et au sein de l'Unité d'Hospitalisation Psychiatrique.

La presse locale ne s'en jamais fait l'écho, préférant souligner la baisse du déficit prévisionnel de l'établissement, (près de 5 millions d'euros en 2025 pour un budget de 180 millions), et un retour à l'équilibre annoncé d'ici trois ans.

Mais pour tenir cet objectif, le CHAM vient de signer un contrat d'efficience et de performance avec l'Agence régionale de santé. cela se traduit par une baisse des activités les moins « rentables » au regard de la tarification à l'activité (T2A), et par des réductions ou non remplacements de postes opérés sous couvert de réorganisations internes.

Alors que notre territoire souffre d'une absence de nombreuses spécialités médicales, il est urgent que nos hôpitaux disposent des moyens nécessaires pour répondre aux besoins de la population.

La santé est un bien commun, elle doit être accessible pour toutes et tous, à toutes les étapes de la vie, avec des principes d'inconditionnalité, d'égalité et de proximité.

